



CAHIER DU PARTICIPANT

GUIDE DE RAPPORT

Conception
Annik Neufeld et Sylvain St-Amant
Instructeurs en emploi de la force
Section formation
SPVM 2004

LA TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-----|--|----|
| 1. | L'importance du rapport | 03 |
| 2. | L'événement majeur | 04 |
| 3. | L'amnésie causée par un incident critique | 04 |
| 4. | La rédaction du rapport | 06 |
| 5. | L'approche | 08 |
| 6. | La perception de la menace | 09 |
| 7. | Les niveaux de résistance du contrevenant | 10 |
| 8. | Les comportements non verbaux | 11 |
| 9. | Les niveaux de force policière | 13 |
| 10. | Les facteurs qui influencent le degré de force | 14 |
| 11. | Les règles d'ajustement de l'utilisation de la force | 14 |
| 12. | Les techniques de régression | 15 |
| 13. | La description des blessures | 16 |
| 14. | L'intervention verbale | 16 |
| 15. | L'utilisation des points de pression | 17 |
| 16. | L'utilisation de l'arme à feu – niveau policier arrêté | 18 |
| 17. | Les principes tactiques et de défense | 19 |
| 18. | La justification au plan légal | 20 |
| 19. | Les ressources et les références | 20 |
| 20. | Annexe : le tableau de l'emploi de la force | 21 |

L'IMPORTANCE DU RAPPORT

Le rapport de police est la mémoire d'un Service de police. L'efficacité et le professionnalisme sont directement reliés à la qualité des rapports de ses membres. Le rapport doit être précis, bref et clair. Le policier doit exprimer plutôt qu'impressionner.

Il y a deux perspectives importantes à garder en mémoire :

- Le contenu
- Le contenant

La mémoire étant une faculté qui oublie il devient essentiel pour le policier d'inclure à son rapport toutes les informations pertinentes lorsqu'il y a eu usage de la force.

Ces détails deviennent utiles lorsqu'il y a des accusations criminelles, déontologiques ou disciplinaires, souvent portées plusieurs mois plus tard voir même des années après l'événement. De plus, une bonne documentation écrite qui corrobore votre témoignage à la cour, augmente votre crédibilité face au magistrat.

L'entraînement, la formation, l'expérience, la préparation mentale et l'esprit d'équipe sont des éléments qui favorisent la survie physique, psychologique et organisationnelle du policier; mais c'est le contenu du rapport qui détermine sa survie légale.

Étant une habileté importante à développer, nous vous proposons un guide de rédaction de rapport que vous pouvez consulter lorsque vous êtes impliqué dans une situation où il a utilisation de la force.

N'oubliez pas que l'article 6 du Code de discipline du SPVM dit que « ... le policier ne doit pas refuser de rendre compte au Directeur ou à son représentant de ses activités pendant les heures de travail ou en dehors des heures de travail lorsqu'il agit à titre de policier ». Ce qui veut dire que toutes informations opérationnelles nécessaires à la poursuite de l'enquête de l'événement doit être divulguées aux officiers concernés.

Par contre, les éléments qui ont motivé votre prise de décision d'utiliser la force, vous appartiennent et pourront être exprimés lors de la rédaction de votre rapport et ce, lorsque vous vous sentez apte à le faire (dans un délai raisonnable).

L'ÉVÉNEMENT MAJEUR

Lorsque vous êtes impliqués dans un événement majeur où il y a utilisation de la force, surtout suite à un coup de feu, il est recommandé avant d'écrire son rapport de :

- Rencontrer un médecin de l'urgence le plus tôt possible après l'événement
- Consulter un avocat de la fraternité dans les plus brefs délais (disponible 24h)
- Discuter avec un psychologue du service d'aide au policier (disponibles 24h)
- Éviter de discuter de l'événement avec des gens qui ne sont pas tenu au secret professionnel (ex : partenaires policiers) et dans des lieux publics
- Donner de l'information nécessaire (éléments motivants son usage de la force) qu'à une personne non contractuelle à la cour, par exemple : médecin, avocat, prêtre, conjoint.
- Prendre le temps nécessaire pour décompresser. Le Collège de Police Canadien suggère d'attendre de 24 à 48 heures avant la rédaction du rapport
- Bien dormir, bien manger, éviter les excitants (café, sucre, alcool)

L'AMNÉSIE CAUSÉE PAR UN INCIDENT CRITIQUE

Les policiers qui font face à des situations extrêmement stressantes vont presque toujours avoir de la difficulté à transférer l'information dans la mémoire à long terme.

Phénomène de perte de mémoire particulier à une situation de stress extrême

- Pendant l'événement il y a habituellement une surcharge sensorielle combinée avec une fixation sur certains aspects particuliers de l'incident critique. Parfois il y a l'exclusion totale.
- Immédiatement après l'incident, l'amnésie post incident va souvent résulter dans l'incapacité de se souvenir de la majorité de l'information observée pendant l'incident.
- Après une bonne nuit de repos il y a habituellement une phase de recouvrement, qui va faire que la majorité de l'information par rapport à l'incident sera disponible. Ces informations seront probablement les plus pures.
- Pendant les premiers 72 heures, la version finale et par le fait même la plus complète sera disponible, elle sera toutefois partiellement reconstruite (et par le fait même contaminée) après l'inévitable processus d'intégration de toute l'information disponible provenant de toute autres sources.

L'amnésie post incident est l'ultime drame dans l'environnement des forces de l'ordre et de ne pas prendre en compte ce phénomène peut amener à de graves injustices. Tous les êtres humains ont une batterie (collection) de schémas et d'attentes qu'ils amènent avec eux lors d'un incident critique, ce qui accroîtra le potentiel de contaminer leur mémoire de l'événement.

La mémoire n'est pas comme une série de photos précises prises lors de nouvelles expériences. La mémoire est plutôt un processus actif de construction (toujours en évolution) dont les vieilles connaissances, croyances, préjugés ainsi que les attentes viennent en façonner le contenu.

Le potentiel de distorsion de la mémoire est relativement élevé et devrait être une explication possible à savoir pourquoi dans bien des cas des témoignages d'individus ayant vécu le même incident est souvent si différent.

En règle générale un individu se souviendra approximativement de 30% de l'événement dans les 24 premières heures, de 50% après 48 heures et finalement de 75% à 95% entre 72 et 100 heures.

Fixation et distorsion perceptuelle

Les données perçues au travers des cinq (5) sens sont combinées pour créer ce qu'on appelle la mémoire. Chaque système sensoriel approvisionne le cerveau avec une source constante et fluide d'information provenant de l'environnement en utilisant un réseau complexe de neurorécepteurs. La mémoire est créée quand les informations perçues au travers du réseau sensoriel sont comparées et circuitées aux neurones dans le cerveau (neuro-association). Étant donné que la mémoire est un produit de la perception, il est clair que celle-ci peut être biaisé si les perceptions sont biaisées.

Dans une situation stressante il y a pratiquement toujours une surcharge d'informations dans une très courte période. À un niveau moins élevé de stress ce phénomène résultera à un niveau de vigilance excessive, l'individu aura tendance à balayer (sonder) l'environnement immédiat afin d'ammagasiner le maximum d'information. Ces individus auront possiblement une mémoire juste de certains aspects de l'événement, mais dans cet état il n'est pas rare qu'ils deviennent hyper stimulés et par la fait même que la mémoire à long terme ne soit pas sollicitée par cause de manque de concentration.

Dans des situations de stress extrême cette surcharge sensorielle aura l'effet de fixation sur certains aspects particuliers de l'incident critique résultant en une souvenance très claire de ces aspects particuliers tout en limitant sérieusement la capacité à collecter d'autres données provenant de la mémoire.

Les éléments clés qui feront augmenter le stress sont :

- Perception de la menace
- La spontanéité de la menace
- Le temps disponible pour réagir ou se préparer
- La quantité de données sensorielles à être traitées
- Le degré d'effort physique appliqué durant l'engagement
- Blessures / Inconscience

Recouvrement des archives

Un des éléments clés au recouvrement des données est le sommeil, qui permet à l'information recueillie dans la journée d'être traitée et aiguisée vers la mémoire à long terme. Un individu ayant été isolé ou tenu à l'écart des autres sources d'informations « contaminantes », pour une durée de plus ou moins 24 heures, sera dans une zone optimum de recouvrement d'archives et l'information recueillie sera la plus pure.

- Le sommeil doit être de qualité
- Il ne doit pas y avoir eu de perte de conscience pendant l'incident
- S'il y a blessure qui demande une anesthésie générale, le recouvrement des données en sera sûrement dérangé

LA REDACTION DU RAPPORT

Lorsque votre état physique et psychologique vous permet d'écrire votre rapport, voici quelques consignes importantes à se souvenir.

Le contenant

- Écrire votre rapport seul
- Indiquer en début de votre rapport l'heure et l'endroit où vous êtes
- Identifier clairement les différentes sections de votre rapport (texte aéré)
- Soignez votre présentation (ponctuation, orthographe, grammaire, syntaxe)
- Utilisez une forme narrative et chronologique (rapporter les faits fidèlement)
- Écrivez au temps présent, des phrases courtes, simples, claires et concises, supprimez les mots inutiles
- Exprimer vous dans vos propres termes avec un vocabulaire précis et approprié (demeurer professionnel)
- Employer le « Je » (votre partenaire fera son propre rapport)
- Éviter les « on », « toujours », « jamais », etc.
- Décrivez vos ressentis (« je sentais ») au lieu des confirmations (« je savais »)
- Évitez le « je contrôlais verbalement / visuellement / physiquement l'individu », décrivez plutôt le comment vous le faite

Le contenu.

Recréer une « image » fidèle de l'événement, selon votre perception, en détaillant les comportements, les attitudes, les gestes, les paroles, l'état physique et émotionnel du contrevenant, ainsi que l'environnement dans lequel vous étiez.

cristate

- L'individu a-t-il démontré sa volonté à résister ? (comment ?)
- Description précise des comportements de l'individu (non verbal)
- Description précise des signes d'agression
- Description de l'aspect verbal de l'individu (quoi, comment)
- Description précise du comportement émotif de l'individu (agité, détendu)
- L'individu a-t-il posé des gestes pour diminuer la tension ?
- Description des signes de soumissions
- L'individu nuit-il au policier dans sa tentative de régesser l'usage de la force
- Identifiez vos perceptions et émotions
- Indiquez les démarches que vous avez effectué pour contrôler la situation
- Indiquez l'approche que vous avez utilisé (tactique, dynamique, standard, sociale). Cela démontre la congruence entre les perceptions et l'action
- Indiquez les principes tactiques et de défenses qui furent appliquées ou non
- Indiquez les éléments nécessaires à l'utilisation du niveau de force « arrêt » ou de l'arme à feu (C.I.O.A. et C.I.B.)
- Lorsqu'il y a utilisation de l'arme, le policier « tire le nombre de coups de feu nécessaire pour arrêter le comportement de l'individu ». Il n'y a pas lieu de préciser le nombre exact de coups de feu, car l'enquêteur le déterminera.
- En quoi les niveaux et types de force inférieurs à celui ou ceux utilisés pour contrôler l'individu étaient : insuffisants, inefficaces, inapplicables ou inappropriés

La clef d'un rapport efficace en terme d'utilisation de la force se trouve dans la capacité du policier à faire vivre l'expérience vécue dans l'esprit des gens qui vont analyser ses actions et éventuellement le juger.

Lors de la rédaction de votre rapport, gardez en mémoire

- À qui s'adresse le rapport
- À quoi sert la rédaction du rapport
- Quels sont les besoins des destinataires (superviseurs, enquêteurs, procureurs, juges, commissaires déontologiques, etc.)
- Que vous êtes responsable de l'information que vous transmettez
- Que des décisions sont prises à partir du contenu de votre rapport

Puisqu'un rapport d'événement est obligatoire, suite à la demande de l'employeur, à la Cour ce document n'est pas considéré comme une « déclaration libre et volontaire ».

L'APPROCHE

Il est important de mentionner au rapport comment vous êtes intervenus : en uniformes, en véhicule letteré, les choix tactiques, les ressources impliquées et la façon dont vous vous êtes identifié au contrevenant.

Il arrive souvent que l'avocat de la défense insiste sur le fait que le policier ne s'est pas identifié adéquatement comme agent de la paix et que l'accusé n'a pas résisté à son arrestation mais n'a fait que se défendre contre un attaquant. Cette défense est parfois suffisante pour mettre le doute dans l'esprit du Juge.

Prise de décision

> Pourquoi avez-vous initié le contact :

- Suite à un appel
- En patrouille
- Motifs raisonnables
- Donner un avis
- Effectuer une arrestation

Stratégies tactiques

> Comment avez-vous approché :

- Déplacements silencieux
- Position « contact and cover »
- Utilisation des barricades
- Signes de danger
- Porte de sortie possible
- Rapport temps / distance
- Implication des sections spécialisées (technique, groupes d'intervention, unité canine, cavalerie, etc.)

Identification policière

> Est ce que c'était possible :

- Urgence de la situation le permettait-elle
- Risque pour l'intégrité physique des policiers ou des victimes
- Possibilité de perte de la preuve
- Signes de danger présent

LA PERCEPTION DE LA MENACE

Vous devez consigner à votre rapport vos observations initiales lors de votre arrivée sur la scène, ainsi que tous les détails permettant de mieux définir votre perception de la situation. Voir la section « l'intention du contrevenant ». Ces informations permettront au juge de mieux sentir l'incertitude de la situation, la menace potentielle à votre sécurité ou à celle des autres, ainsi que la nécessité d'agir.

Facteurs intrinsèques

- Âge policier -vs- sujet
- Morphologie policière -vs- sujet
- Sexe policier -vs- sujet
- Qualité physique policier -vs- sujet
- Qualité technique policier -vs- sujet
- Expérience de travail (déjà vécu ce type de situation)

Circonstances particulières

- Danger imminent
- Connaissances particulières (suspect armé)
- Policier blessé
- Fatigue / épuisement
- Attaque spontanée du sujet
- Proximité de l'arme à feu (rétention d'arme)
- Combat au sol
- Plusieurs suspects
- Conditions climatiques
- Éclairage
- Équipement
- Capacité environnementales (obstacles, distance)

Restez conscient que tous ces facteurs peuvent influencer votre vitesse de réaction et par conséquent modifier votre perception de la situation et vos actions subséquentes.

LES NIVEAUX DE RÉSISTANCE DU CONTREVENANT

Cette section de votre rapport devrait comprendre le plus de détails possibles. Débutez en identifiant votre contrôle du sujet : identification policière, mise en état d'arrestation, droits, mise en garde, demande d'obtempérer, invitation physique, etc..

Par la suite, inscrivez la réponse du sujet : ses comportements, son attitude, ses gestes, ses paroles, son état physique et émotionnel (intoxiqué, délirant) et tous ce qui permettra de mieux identifier son niveau de résistance. Voici les niveaux de résistance du contrevenant, selon le tableau de la problématique de l'emploi de la force :

- **Présence illégale et intimidation psychologique** : le caractère illégal justifiera l'action policière.
- **Rafus d'obtempérer** : de façon verbale ou non verbale.
- **Résistance physique passive** : il n'y a aucune dépense d'énergie de la part de l'individu (poids corporel). Généralement le temps n'est pas un facteur important.
- **Résistance physique défensive** : il y a une dépense d'énergie de la part de l'individu mais pas d'agression active. L'unité de mesure est l'absence d'intention dans le cas où l'énergie est dirigée vers quelqu'un. Généralement le temps n'est pas un facteur important.
- **Aggression physique** : le temps devient un facteur important. Il y a dépense d'énergie orientée vers quelqu'un avec l'intention de causer des dommages (dommages mineurs).
- **Aggression physique grave** : le temps devient un facteur important. Il y a possibilité de dommages majeurs. Voir l'article 25 du Code criminel, spécifiquement les articles 25(3) et 25(4).

Il y a deux types d'agression physique grave :

Spontanée : confrontation meurtrière imminente où quelqu'un est sur le point d'être tué ou blessé gravement par quelqu'un engagé dans un comportement dangereux et violent où il n'y a pas de temps pour s'échapper et pas d'opportunité pour négocier.

Non spontanée : situation potentiellement dangereuse où le temps de prendre une décision existe. La relation temps / distance / barricade par rapport à la menace favorise le policier et personne n'est en danger de mort ou sur le point de subir des blessures graves.

Côté du participant

Côté de l'observateur

LES COMPORTEMENTS NON-VERBAUX

Voici une série de comportements non verbaux indiquant l'imminence d'une agression :

Positions du corps



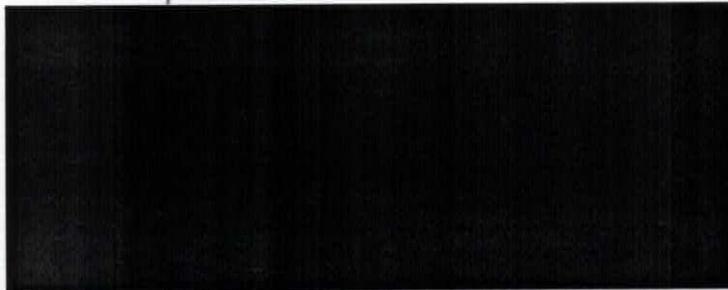
Mouvements du corps



Expressions faciales

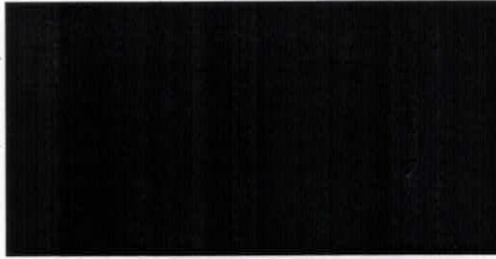


Symptômes physiologiques (visibles)

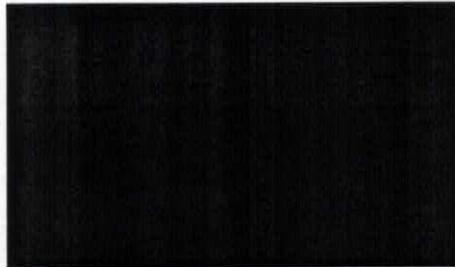


Voici d'autres comportements non verbaux indiquant l'imminence d'une agression :

Paralanguage



Signes d'agression éventuelle



Indices de groupe indiquant l'imminence d'un assaut



LES NIVEAUX DE FORCE POLICIERE

Servez-vous du tableau de la problématique de l'emploi de la force et décrivez, dans vos mots, les moyens de contrôle que vous avez utilisés, qu'ils aient fonctionné ou non, ainsi que ceux que vous n'avez pas choisis (voir la section règles d'ajustement de la force).

> Présence

- Uniforme
- Nombre
- Équipement
- Manœuvre

> Intervention verbale

- Enquête
- Persuasion (générer une coopération volontaire)
- Avertissement des conséquences
- Ordre

> Invitation physique (confirmer un niveau de résistance)

- Contact initial (verbal, geste, contact tactile)
- Technique d'escorte (diriger le comportement de l'individu)

> Coercitif (contenir une montée de résistance)

- Techniques légères à mains nues (techniques de transport, contrôles articulaires, diversions - ex : points de pression)
- Agent Inflammatoire (poudre de Cayenne)
- Techniques puissantes à mains nues (diversions, amenées au sol, technique de l'encolure)
- Armes Intermédiaires (d'impacts, électriques, chimiques)

> Arrêt (neutraliser la menace sinon dommages majeurs)

- Techniques du niveau policier « Coercitif »
- Arme à feu du Service
- Toutes autres armes d'opportunité de défense ou techniques jugées appropriées et efficace rapidement (zone grise)

LES FACTEURS INFLUENÇANT LE DEGRÉ DE FORCE

Les facteurs suivants influencent le degré de force dans l'application d'une technique et déterminera la gravité des dommages possibles.

- Point visé (zone ciblée)
- État de contracter ou non du sujet
- Puissance du coup ou de la pression
- Précision (l'endroit ciblé fut-il atteint ?)
- Résistance du contrevenant (tableau emploi de la force)

LES RÈGLES D'AJUSTEMENT DE L'UTILISATION DE LA FORCE

École nationale de police du Québec

Selon l'ÉNPO, vous êtes justifié de choisir un niveau de force plus élevé lorsque les méthodes de moindre force se sont avérées soient (seulement un des quatre éléments est nécessaire) :

- X
- Inefficace
 - Insuffisante
 - Inapplicable
 - Inappropriée

Collège Canadien de la Police

Selon le CPP, vous êtes justifié de modifier le niveau de force si vous répondez NON à une des deux questions suivantes :

- γ
- Êtes-vous en contrôle de la situation ?
 - Êtes-vous en train de gagner la confrontation ?

Vous devez soit :

- †
- Escalader dans le continuum de force
 - Régresser dans le continuum de force
 - Effectuer un repli stratégique

MÉTIERES TECHNIQUES DE RÉGRESSION

Le policier doit décrire les techniques de « régression » qui ont suivies l'utilisation de la force, une fois le contrôle obtenu. Cette section comporte la description de la mise des menottes, l'application du verrou double, les premiers soins effectués, les résultats de la fouille et la technique d'escorte utilisée. Lors du transport décrivez le comportement du sujet et soyez spécifique quant à la durée du transport, le parcours et toute résistance de la part du sujet.

> Menottage

- Debout, à genoux ou vautre
- Technique rapide ou avec contrôle articulaire
- Verrouiller les menottes (après examen secondaire)

> Examen physique primaire et secondaire du sujet (A-B-C)

- Dégagement des voies respiratoires
- Respiration (écouter et regarder)
- Circulation sanguine (prendre les pulsations cardiaques)
- Blessures corporelles (demander si il y a des douleurs)
- Position latérale de sécurité (éviter l'asphyxie positionnelle)

> Fouille sommaire par palpation

- Mettez des gants
- Soyez méthodique et minutieux
- Questionner et regarder avant de toucher
- Commencer la fouille du haut vers le bas
- D'un côté à la fois mais plus que la moitié
- Souvenez vous à quel endroit vous avez trouvé la preuve
- Incluez la fouille préventive (où les mains ont accès)
- Si possible effectué par un policier du même sexe

> Escorte / transport

- Technique d'escorte adaptée au prévenu
- Utilisation de la courroie de contention pour les jambes
- Utilisation de la ceinture de sécurité du véhicule
- Policier assis avec le prévenu sur siège arrière (MF 213)

LA DESCRIPTION DES BLESSURES

Il est important de décrire les blessures vues et de préciser les circonstances les ayant causées (résistance du sujet, urgence d'agir, techniques utilisées, etc.). Si cette information est omise cela pourrait nuire à la crédibilité du policier impliqué.

N'oubliez pas de préciser les informations suivantes :

- Vos blessures
- Blessures du suspect
- Premiers soins effectués par le policier
- Transport à l'hôpital (police, ambulance)
- Numéro du dossier de l'hôpital

L'INTERVENTION VERBALE

Pour plus de détails concernant les composantes de la communication, ainsi que des trucs pour la prévention de conflits et des stratégies d'intervention auprès de personnes confuses ou suicidaires, veuillez vous référer au cahier du participant « communication tactique ».

Voici une approche pour négocier avec une personne dite « difficile », car elle refuse d'obtempérer à votre demande :

- Effectuer la demande : communication tactique (dire bonjour, se présenter)
- Établir le contexte : justification légale (droits et pouvoirs)
- Présenter les options : convaincre l'autre que collaborer est la meilleure solution
- Confirmer la non collaboration : y a-t-il quelque chose que je puisse faire ou dire pour vous faire obtempérer à ma demande (dernière chance)
- Exécuter votre décision : action (élément de surprise)

UTILISATION DES POINTS DE PRESSION

Les techniques de contrôle par points de pression sont des moyens de diversion qui se situent parmi les techniques légères à mains nues, les techniques puissantes à mains nues et les armes intermédiaires, du tableau de la problématique de l'emploi de la force.

Selon le type de force nécessaire les techniques de points de pression peuvent être appliquées selon trois méthodes. Garder en mémoire que c'est le degré de force du coup ou de la pression, ainsi que sa pénétration, qui déterminera la gravité des dommages.

- Touché pression : créer une contrainte par la douleur
- Pression dynamique : créer un déséquilibre ou une diversion
- Erape : créer une dysfonction motrice

L'UTILISATION DE L'ARME À FEU - NIVEAU POLICIER ARRÊT

Lorsqu'il y a coup de feu, habituellement l'arme du policier sera enlevée pour étude ballistique. Si vous désirez une arme de remplacement vous sera remise.

Connaissance de l'arme

- ◊ Mes capacités, mes limites et celles de l'arme
- ◊ Importance de l'entraînement vs concentration

Imminence du danger

Capacité de causer des lésions corporelles graves ou la mort.

- Technique (arme naturelle ou artificielle)
- Physique (apte à causer des lésions graves ou la mort)
- Environnementale (distance, obstacle -- peut m'atteindra)

Intention de causer des lésions corporelles graves ou la mort.

- Par des paroles prononcées
- Par des signes d'agression (attitude agressive, non verbal)

Coste qui confirme son intention d'utiliser sa capacité de causer des lésions corporelles graves ou la mort.

- Seuil de tolérance de chaque individu varie selon son vécu, expérience, connaissances, éducation, religion et ses valeurs.
- Ces éléments influencent votre perception d'une situation et conséquemment votre vitesse de réaction.
- Seuil de tolérance de la société et de l'organisation.

Opportunité

- ◊ Évaluation des risques pour les victimes innocentes

Aucune autre alternative

- ◊ Exista-t-il un autre moyen de résoudre la situation
- ◊ Il y a-t-il urgence d'agir immédiatement
- ◊ Un repli stratégique est-il possible
- ◊ L'appel de renfort est-il possible

LES PRINCIPES TACTIQUES

Utilisation de la barricade / couverture

Une barricade est une protection suffisamment résistante contre certains projectiles. Tandis qu'une couverture n'offre pas de protection, elle est seulement une cachette.

Reconnaissance des signes de danger

Avoir l'esprit alerte pour faire le lien avec l'imminence du danger.

Rapport temps / distance

Est-ce que j'ai le temps de poser tel geste en fonction de la distance à couvrir. Est-ce que le suspect a le temps de couvrir telle distance pour poser tel geste.

Règle du 1 + 1

Peut-il y avoir d'autres agresseurs ou d'autres armes.

Verbalisation

Tenter de désamorcer la situation, de faire comprendre clairement nos attentes, de donner des ordres clairs, logiques, forts et répétés.

Progression descendante

Diriger l'intervention pour tranquillement régresser dans le continuum de force.

Mentalité du gagnant

Différence entre être combattif et agressif - être blessé n'égalise pas la mort.

Positionnement de l'arme à feu

Votre arme est-elle transportée en position haute, basse, à la cuisse, à la ceinture ou acquisition de cible.

Avoir un plan « B »

Toujours avoir une solution alternative à votre décision initiale.

LES PRINCIPES DE DEFENSE

- Bonne position
- Concentration
- Distance sécuritaire
- Vitesse de réaction
- Esquive
- Riposte

LA JUSTIFICATION AU PLAN LÉGAL

Trois considérations importantes

- La force est-elle nécessaire
- La force est-elle raisonnable
- La force est-elle non agressive

Choses à considérer avant d'intervenir

- Y a-t-il réclusion (aucun niveau de force inférieur convient)
- Identification de la cible (a-t-on défini correctement la menace)
- Isolement de la cible (qu'arrive-t-il si on manque la cible)

Évaluer la nature raisonnable de la force employée

- A-t-on donné au suspect la chance de se soumettre bon de gré
- A-t-on tenté ou songé de réduire progressivement la tension
- Le suspect nous a-t-il compliqué la tâche sous ce rapport
- Une fois le suspect contrôlé a-t-on limité l'escalade de la force

La force est excessive

- Si elle est grandement disproportionnée par rapport au besoin
- Si elle est inspirée par la malice ou une combativité mal contenue
- Si elle scandalise le tribunal

LES RESSOURCES ET LES RÉFÉRENCES

Ressources :

- Urgence de la Fraternité (événements majeurs - 24/24 hrs) : 592-1906
- Fraternité (Informations non urgentes) : 527-4181
- Programme d'aide aux policiers/policières (P.A.P.P.) : 280-3214
- Policiers ressources : 280-BLEU (2538)
- Formation (programme poste incident) : 280-3057

Références :

- « Usage de la force - Vision globale », Édition 2003, Sylvain St-Arnaud et Annik Neufeld, instructeurs en intervention physique SPVM et ÉNPQ.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Aide-mémoire

LA SITUATION

- L'environnement (météo, heure, milieu, endroit, facteurs divers)
- Le nombre de personnes impliquées (1 contre 1, 1 contre 2, 2 contre 1, etc.)
- La perception des capacités du sujet (drogue, alcool, caractéristique physique, état émotionnel, armes)
- La connaissance du sujet (résultats CIPC, antécédents, réputation, aptitudes particulières)
- Le temps et la distance (gravité situation, urgence d'agir, possibilité de gagner temps et distance)
- Les signes d'agression éventuelle (signes précurseurs d'une agression et indice de menace)

LE COMPORTEMENT DU SUJET

- La coopération (réaction appropriée à la présence et aux directives du policier)
- La résistance passive (refus verbal, inertie physique intentionnelle, aucune dépense d'énergie)
- La résistance active (résiste physiquement, dépense d'énergie sans agression)
- L'agression (tente ou menace par une action ou un geste d'employer la force)
- Les lésions corporelles graves ou la mort (à l'intention ou est susceptible de causer)

LA PERCEPTION ET LES CONSIDÉRATIONS TACTIQUES :

- La perception (facteurs intrinsèques)
- Les considérations tactiques (repositionnement tactique, renfort, disponibilité escouades spéc., etc.)

LES OPTIONS D'EMPLOI DE LA FORCE

| | |
|-------------------------------------|--|
| <u>La présence de la commission</u> | La présence de la commission est requise pour l'usage de la force. |
| <u>La communication</u> | La communication est requise pour l'usage de la force. |
| <u>Le contrôle physique</u> | Le contrôle physique est requis pour l'usage de la force. |
| <u>Les armes intermédiaires</u> | Les armes intermédiaires sont utilisées pour l'usage de la force. |
| <u>La force létale</u> | La force létale est utilisée pour l'usage de la force. |